

PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Séance du 13 juin 2023

Le 13 juin 2023 à 18h15 le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Val de Gers, convoqué le 07 mars 2023, s'est réuni en session ordinaire, à Seissan sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président.

Étaient présents :

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16

Présents : 15

Procurations : 0

Mmes et Mmes et MM. BALAS Max, BALDINI André, BONNET Eric, BONNET Thierry, BOURDETTE Alain, BREIL Roger, CASTEX Marc, EXILARD Isabelle, GERAULT Jean-Philippe, JOULLIE Nicole, LALANNE Philippe, MARQUILLIE Serge, MONFORT Karine, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne

Approbation du procès-verbal du bureau du 9 mai 2023

Le projet de procès-verbal du bureau du 9 mai 2023 est soumis par le Président à l'approbation du bureau. Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

Désignation du secrétaire de séance

M. BREIL Roger est élu à l'unanimité pour assurer les missions de secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

CUISINE CENTRALE

1. Travaux cuisine – information sur le déroulement et avenant au contrat avec DIMAC (*soumis à délibération*)

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2. Retour sur la réunion du 25 mai

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

3. Présentation méthodologie lancement démarche PLUI
4. Information sur la note de la DDT au sujet de l'approbation du SCOT
5. Point de situation sur la vente du Château de Saint-Blancard

TOURISME

6. Itinéraires cyclo-touristiques
7. Programmation Arts viv'en Val de Gers – Estival de Gers

COMMUNICATION AVEC LES USAGERS

8. Application smartphone - intramuros

QUESTIONS DIVERSES

Les points suivants ont été examinés et délibérés :

Délibération 2023-BC06.01

Travaux cuisine centrale – avenant avec DIMAC

Dans le cadre des travaux de rénovation de la cuisine centrale, le bureau communautaire a attribué le 14 mars 2023 le marché de production de froid à l'entreprise DIMAC.

Aujourd'hui, un avenant est nécessaire afin de substituer un produit prévu initialement au contrat par un autre. Concrètement il s'agit d'installer des enregistreurs de température avec renvois d'alarmes par mails et de ne pas changer les coffrets électriques d'affichage des températures. Le montant de l'avenant s'élève au total à 1 286€ HT.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** les termes de l'avenant
- **D'AUTORISER** le Président à signer l'avenant avec l'entreprise DIMAC pour un montant de 1 286 € HT tous les documents y afférents.

Point de situation sur la vente du Château de Saint-Blancard

Ensuite, le Président expose la situation de la vente du château, il propose que la Communauté de Communes en fasse directement l'acquisition sans l'intermédiaire de l'EPF. Après des échanges avec la salle, il propose aux membres du bureau un vote à main levée. Le vote débouche sur 14 membres favorables et 1 abstention.

Points n'ayant pas fait l'objet de délibérations

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Retour sur la réunion du 25 mai

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Présentation méthodologie lancement démarche PLUI
- Information sur la note de la DDT au sujet de l'approbation du SCOT
- Point de situation sur la vente du Château de Saint-Blancard

TOURISME : Itinéraires cyclo-touristiques et programmation Arts viv'en Val de Gers – Estival de Gers

COMMUNICATION AVEC LES USAGERS : Application smartphone - intramuros

QUESTIONS DIVERSES

Approuvé le

Le Président
François RIVIERE



Le secrétaire de séance
Roger BREIL

